

DISTRIBUTION : la procédure de sauvegarde accélérée de Casino prolongée jusqu'au 25 février

Les juges du tribunal de commerce de Paris ont donné leur accord le 11 décembre pour prolonger jusqu'au 25 février la période de sauvegarde accélérée du groupe de grande distribution [CASINO](#) / T : 04.77.45.31.31 (siège social Saint-Etienne/Loire, CA 33,6 milliards d'euros, 200 000 salariés et 11 000 magasins), en grandes difficultés financières. Mardi dernier, un millier de salariés du groupe Casino ont manifesté à Saint-Etienne, où se trouve le siège du distributeur, et en région parisienne. www.groupe-casino.fr